

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 11  
Nbre de suffrages exprimés : 11

Votes : Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille seize, le quatorze mars

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky QUESSON, en la salle du conseil de la CdC de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 1<sup>er</sup> mars 2016

Etaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN – MONSEIGNE – de ROFFIGNAC – MM. BELOT – CORSAN – FEDIEU – GIRARD – LORIAUD – PLISSON – QUESSON.

**Délibération N°2016-01-017: Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis- Convention cadre de partenariat entre le SMIDDEST et l'Agence des Aires Marines Protégées- Autorisation de signature**

*Vu le CGCT ;*

*Considérant l'intérêt pour le SMIDDEST et l'Agence des Aires Marines Protégées de collaborer et de mutualiser des moyens dans le cadre de la mise en place du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis*

Le Comité Syndical décide à l'unanimité, après en avoir débattu:

Article 1. d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le SMIDDEST et l'Agence des aires marines protégées ;

Article 2. d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 14 mars 2016

**Le Président**  
  
**Jacky QUESSON**  
SMIDDEST  
Syndicat Mixte pour le Développement  
Durable de l'Estuaire de la Gironde

PREFECTURE  
DE LA GIRONDE

25 MARS 2016

Bureau du Courrier